

## SESSION 3 : TERRES DE LAIT, TERRES DURABLES ?

Présidée par Bernard Faye

### Elevage laitier et paysages

**DOMINIQUE BARJOLLE** Agronome, AGRIDEA Lausanne, Suisse

Notre propos est de nous interroger sur les relations entre le paysage et les activités d'élevage. Quels sont les impacts des activités d'élevage sur le paysage ? Quels liens symboliques contribuent-elles à élaborer entre l'« offre » et la « demande » paysagère ? Quels arbitrages social et politique instaurer pour faire correspondre l'offre et la demande paysagère ?

La conception du paysage est large: d'une part, la perception paysagère s'exerce sur une matérialité physique, tangible, espace présentant des perspectives, un agencement de formes et de couleurs, une articulation de différentes échelles, etc... D'autre part, la perception paysagère est informée par des valeurs individuelles et sociétales qui proviennent des souvenirs, des émotions, des représentations symboliques et qui varient tant en fonction d'une appartenance sociale et culturelle qu'en fonction d'une trajectoire individuelle.

En Suisse, depuis la nouvelle loi sur l'agriculture de 1996, l'entretien du paysage rural et l'occupation décentralisée du territoire sont des missions de l'agriculture officiellement reconnues et inscrites dans la Constitution fédérale. Elles s'exercent dans les espaces ruraux en plaine, les espaces périurbains ou à proximité de centres touristiques mais surtout dans les régions de montagne, qui représentent 70% du territoire helvétique. Or ces régions de montagne sont principalement dévolues à l'élevage laitier.

La Suisse compte ainsi **plus de 620 000 vaches laitières, soit 8 pour 100 habitants** (chiffres 2008), ce qui la rend comparable aux Pays-Bas (9), mais qui est supérieur à la France (6) ou à l'Italie (3). Le nombre de vaches a cependant baissé de 13% entre 1998 et 2008, tandis que le nombre de détenteurs de vaches baissait de 24%. Les surfaces toujours en herbe représentent un peu moins de 60% de la Surface Agricole Utile (chiffres 2008), soit 15% du territoire suisse. Quant aux **surfaces d'estivage**, elles occupaient 5 400 km<sup>2</sup>, soit 13% du territoire suisse, selon la dernière statistique de la superficie (1992/97). Elles ont diminué de 3.2% entre 1979/85 et 1992/97. **Si elles sont abandonnées, elles sont généralement envahies par les broussailles ou par la forêt.**

Ainsi, le paysage de montagne, façonné en partie par les activités d'élevage, connaît une forte dynamique d'évolution. Les pressions économiques et les évolutions technologiques conduisent à une **érosion progressive de la rentabilité des modes d'exploitation agricole fondés sur la libre pâture** des animaux au pâturage au profit de la contention des animaux dans des bâtiments avec sorties limitées à des parcours de petite dimension. Les espaces montagnards perdent de leur attrait pour les producteurs agricoles, qui les délaissent progressivement. Certaines surfaces favorables sont intensifiées mais sont aussi au cœur d'enjeux d'aménagements fonciers importants (construction, développement touristique, etc.). A contrario, de nombreuses surfaces sont extensifiées (production extensive de viande, moutons, etc.) ou abandonnées. Le troisième inventaire forestier national (2004-2007) relève une **progression de la forêt en milieu alpin de 9,1%** (soit environ 59 500 hectares) ces dix dernières années.

Cette évolution correspond-elle aux attentes de la population ? Un des volets de recherche du projet PASTO (mené conjointement par plusieurs institutions de recherche et de développement suisses) a évalué précisément ces attentes. Le **type de paysage qui recueille le plus d'appréciations positives est un paysage ouvert**, animé par des éléments paysagers tels que les haies, bosquets, arbres, ruisseaux, ne présentant pas un aspect ni abandonné ni trop entretenu. Il doit être lisible, accueillant et vivant. Un paysage au premier stade d'embroussaillage est ainsi souvent apprécié, ceci avant tout par une population qui méconnaît la dynamique de la végétation. Le stade de végétation intermédiaire nécessite des interventions si on veut éviter qu'il se transforme en forêt, stade qui est perçu négativement de manière consensuelle.

Les pratiques d'élevage sont au cœur de cet enjeu paysager. Quelles pratiques encourager ? Comment ? Pour quels effets paysagers ?

**Pour freiner l'abandon des espaces pastoraux de montagne, deux pistes** sont à explorer : l'une est la recherche d'une **meilleure valorisation des produits agricoles issus de ces espaces** ; l'autre est la **rémunération des prestations paysagères par des mesures de politique publique.**



Concernant la mise en valeur des produits, des recherches scientifiques menées en Suisse, mais aussi en France et dans d'autres pays, ont démontré les **liens entre certaines qualités nutritionnelles et gustatives des produits laitiers et des pratiques d'affouragement**, par exemple la pâture en zone de montagne. Depuis plusieurs siècles, les fromages suisses sont les fleurons de la production alimentaire suisse sur les marchés d'exportation. On peut constater que les efforts de qualité et de promotion se traduisent par des prix du lait plus élevés pour les producteurs de lait, notamment pour les appellations d'origine contrôlée. Cette bonne valorisation permet de ralentir le mouvement de l'abandon des espaces alpins. En plus de leurs qualités intrinsèques, les produits issus de l'élevage de montagne entretiennent des liens symboliques forts avec le consommateur, relayés par toute une imagerie autour de l'identité alpestre : inalpes, désalpes, combats de reines, etc. sont autant d'événements venant réactiver ces liens. La publicité a fait et fait toujours volontiers le lien entre produits laitiers de qualité et paysages alpestres et pastoraux emblématiques (illustrations).

La seconde piste est politique. Pour que le producteur suisse exploite les surfaces montagneuses à long terme, la rémunération par les produits ne suffit plus. Il faut donc mettre en place des mesures de politique publique à même de compenser les handicaps de la montagne. Les paiements directs sont un premier pas dans ce sens mais apparemment pas suffisant. Le **débat politique actuel sur l'évolution des paiements directs agricoles** tend à mieux valoriser (et rémunérer) les prestations paysagères de l'agriculture.

Au niveau local, l'évolution actuelle qui tend vers la reforestation des espaces agricoles montagnards ne correspond pas forcément aux attentes de la population. En plus d'instruments globaux de politique agricole à l'échelle du pays, de nouveaux instruments doivent ainsi être trouvés pour que l'offre et la demande paysagère convergent. Le **rôle des niveaux locaux de gouvernance** est central dans cet arbitrage. A des échelles paysagères pertinentes, des compromis sont trouvés, par la concertation et la négociation, en impliquant aussi bien les acteurs publics – communes, cantons – que les acteurs privés – associations, parcs, représentants des résidents, des agriculteurs, etc. A l'avenir, les paiements directs agricoles pourraient également encourager des processus participatifs de pondération des attentes paysagères entre les différents groupes de la population.

En conclusion, le paysage n'a pas une valeur absolue mais reste **une valeur de compromis** négociée entre les acteurs du territoire. L'élevage laitier, de par son impact sur la matérialité du paysage et de par les liens symboliques et identitaires qu'il entretient avec la population, est au cœur de la médiation entre offre et demande paysagère.

Ce travail a été réalisé avec V. Miéville-Ott et S. Réviron, Agridea, Lausanne, Suisse.

## biographie

---

Agronome, elle dirige l'association suisse pour le développement de l'agriculture et de l'espace rural (AGRIDEA) depuis 2002 et a participé à plusieurs programmes de recherche sur ces thèmes au plan européen. Auteur de plusieurs publications scientifiques sur la qualité des produits agricoles, sur l'innovation en agriculture et sur la politique agricole suisse. Notamment *L'agriculture dans son nouveau rôle*, Presses Polytechniques Universitaires Romandes, Lausanne, 2008 (avec J.-M. Chappuis et C. Eggenschwiler), et *Politiques agricoles et de développement rural, Comparaisons entre la France et la Suisse*, Économie Rurale, en ligne, Paris, 2009 (avec J.-C. Kröll et M. Jaouen).